

Aurore Boyard  
L'avocatessse



Enrick · B · Éditions





# L'AVOCATESSE



AURORE BOYARD

# L'AVOCATESSE

L'Avocation tome 3

Enrick ·B·  
— ÉDITIONS —

© Enrick B. Éditions, 2018,  
2022 pour l'édition poche

ISBN : 978-2-38313-038-3

Conception couverture : Marie Dortier  
Réalisation couverture : Comandgo

Tous droits réservés

En application des articles L. 122-10. L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

## PRÉFACE

Mais qui donc est Léa ?

Une jeune avocate qu'on imagine belle, brillante, pétillante, audacieuse, drôle, amoureuse...

Une maman. Et, en tant que telle, une experte quand il s'agit de jongler entre les différents temps de la vie d'une femme, une équilibriste du quotidien, veillant à conjuguer toutes les tâches qui lui incombent au cabinet puis à la maison, sans qu'elles se contraignent trop entre elles... sans rien céder à la rédaction de solides conclusions, sans rien lâcher à la construction d'une plaidoirie qui saura convaincre les juges... tout en veillant sur les siens. Constamment. Le bébé de Léa « participe » au déjeuner de cabinet, le grand ado de sa consœur voudrait que sa mère se présente au conseil de l'ordre, parce qu'elle est « bienveillante, travailleuse et responsable ». Lire la fierté dans le regard de ses enfants... quel puissant réconfort !

Elle est aussi une grande professionnelle. Non avare en heures de travail. Soucieuse de la procédure. Respectueuse de ses clients. Avec un idéal de justice toujours intact et une haute conception de son serment.



Elle est tout cela, Léa.

Elle ressemble, sans aucun doute, à Aurore Boyard, qui la fait vivre avec brio dans ce troisième roman. Mais elle pourrait aussi se fondre en la personne d'Anne, sa patronne, ou de Catherine, la première bâtonnière du barreau de Toulon... Et, pourquoi pas, se révéler en certains traits de nous toutes, femmes de justice.

Comme Léa dont le cœur se révolte à défendre les enfants victimes de maltraitance ou de pédophilie, des surveillantes de prison pleurent, le soir, en rentrant chez elles, après avoir assuré, toute la journée, la garde de mères infanticides. Juge d'instruction alors que ma fille était âgée de seize ans, j'ai eu moi aussi les yeux embués de larmes lorsque j'ai dû mettre en examen une adolescente qui, après avoir occulté sa grossesse, venait de tuer son bébé.

Mais haut les cœurs ! Que le droit et la raison l'emportent ! C'est bien cette leçon que nous devons retenir.

Le respect de l'État de droit comme l'interprétation impartiale de la loi sont des garanties fondamentales de notre démocratie. Peu importe le genre qui est le nôtre, nous sommes avant tout – nous tous qui la servons – des femmes et des hommes de loi.

L'égalité entre les femmes et les hommes dans nos métiers devrait donc être une évidence. Elle ne l'est pas encore. Nous devons encore œuvrer à cette fin.

Léa et Anne sont un exemple de solidarité féminine. Je crois profondément en cette valeur comme vecteur de la cause des femmes. C'est toutes ensemble que nous avancerons. Ce livre nous y invite, et nous devons en remercier Aurore Boyard.

Et si George Sand – une autre Aurore – disait que « l'amour, c'est l'idéal de l'égalité », peut-être pourrions-nous affirmer, avec l'auteure de ce roman, que la solidarité en est une des chevilles ouvrières.

Vite, allez rejoindre Léa ! Elle vous attend. En comparution immédiate, en référé, en correctionnelle, devant le juge d'instance, le juge aux affaires familiales ou le juge d'instruction, ou encore aux assises... Elle est partout !

**Isabelle Lonvis Rome**

*Magistrate*

*Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances*



## CHAPITRE I

— Maître, le juge des enfants demande si vous pouvez être là dans dix minutes ou si vous souhaitez qu'il décale l'audience d'une heure ? Si c'est le cas, il prendra un dossier avant le vôtre car il a du retard.

Marie-Chloé, la secrétaire du cabinet d'avocats, prenait soin de parler doucement pour ne pas perturber Paul.

Léa, en train d'allaiter son fils, leva la tête et lui sourit.

— Dites-lui que ce serait parfait et que je l'en remercie.

Marie-Chloé retourna dans son bureau, prit l'appel en attente et transmit la réponse au magistrat.

Elle revint dans le bureau de Léa :

— Il vous attend pour dix heures trente.

Léa la gratifia d'un grand sourire.

Depuis la naissance de Paul, Léa ne cessait de remercier la Providence. D'abord, il y avait son fils. Âgé maintenant de deux mois, il était né à terme en dépit du rythme effréné et des nombreux kilomètres effectués depuis son intégration au cabinet d'Anne Barreau.

Après la naissance, Anne lui avait proposé d'aménager un bureau en nurserie pendant les six premiers mois, le temps de trouver une assistante maternelle agréée qui lui convienne. Elle avait bien évidemment accepté, car cela lui permettait de profiter de son enfant et de continuer d'allaiter. Enfin, contre toute attente – et hormis deux consœurs désagréables – les juges, confrères et autres professionnels du monde judiciaire s'étaient montrés très conciliants, à l'instar du juge des enfants, en lui facilitant le passage aux audiences.

Sa seule contrariété : elle avait dû confier son lapin adoré à ses parents, car il ne s'acclimatait pas à la vie toulonnaise. Après l'avoir accompagnée dans toutes ses aventures parisiennes, Casse-Couilles était tombé malade plusieurs fois depuis le déménagement, contraignant Léa à s'en séparer. Piètre consolation, elle savait qu'il était bien traité.

Léa regarda son fils avec tendresse.

Il s'était endormi sur le sein de sa mère. Très doucement, un sourire aux lèvres, elle se leva et donna Paul à Marie-Chloé pour qu'elle le garde contre elle un petit moment avant de le coucher dans la pièce adjacente.

Elle prit ensuite sa robe et le dossier, se dirigea vers la lourde porte d'entrée du cabinet qu'elle ouvrit et referma avec une grande douceur pour ne pas réveiller son fils.

Elle sortit en chantonnant dans la rue, heureuse et confiante.

Marie-Chloé était la secrétaire principale du cabinet et travaillait depuis quinze ans avec Maître Barreau.

Elles passaient plus de temps ensemble qu'avec leurs familles respectives et étaient devenues très proches. Un grand respect les liait, ainsi qu'une rare complicité.

Anne Barreau s'était assurée que Marie-Chloé accepte que Paul soit avec elles pendant six mois. À la grande joie de Léa, elle avait accepté, comme elle l'avait fait pour Léo, le second fils d'Anne, onze ans auparavant.

\*

Devant le tribunal, le salut du policier en faction tira Léa de ses pensées. Elle lui répondit joyeusement et entra dans le bâtiment imposant et très moderne où se tenait son audience.

L'immeuble regroupait le tribunal de commerce, le tribunal d'instance et le tribunal pour enfants. Situé en face de la bibliothèque municipale de Toulon, dans l'avenue Maréchal-Leclerc, il avait été intégralement rénové et réaménagé après le déménagement des services des impôts. Sa façade, grise, restait pourtant peu engageante.

Léa prit une porte dérobée et se retrouva dans une sorte de sas. Elle ouvrit une seconde porte et s'engouffra dans l'aile dédiée au tribunal pour enfants. Elle déboucha sur un long couloir qui se poursuivait sur la gauche. Il était toujours rempli de monde : les parents et les mineurs convoqués par les juges des enfants (regroupés en quatre cabinets), mais aussi les éducateurs lorsqu'une mesure d'assistance éducative était en cours, sans oublier les policiers

assurant la sécurité. Et comme les juges des différents cabinets recevaient parfois en même temps, il était souvent difficile de s'y faufiler.

Léa rejoignit ses clients, un adolescent de seize ans accompagné de sa mère, et enfila sa robe.

Elle assistait au titre de l'aide juridictionnelle<sup>1</sup> le jeune garçon qui avait vendu de la drogue pour, selon ses propres termes, se « faire de l'argent » facilement.

Le juge s'apprêtait à lui signifier sa mise en examen et serait amené à le convoquer, dans un deuxième temps, pour l'informer de sa décision : remise à parent ou renvoi devant le tribunal pour enfants pour une peine plus sévère.

Pour Léa, le jeune garçon semblait trop calme et détaché, comme s'il ne se sentait pas concerné. Il n'avait, à l'évidence, qu'une envie : partir. Après l'avoir bien observé, l'avocate en conclut qu'il se fichait totalement de cette audience. Par conscience professionnelle, elle lui rappela ce qu'il risquait et que son sort dépendrait de son attitude envers le juge. Elle se tourna ensuite vers la mère de son client et lui demanda les pièces nécessaires au dossier dont elle avait dressé la liste quinze jours auparavant : copie du livret de famille, attestation d'hébergement, dernier avis d'imposition et dernier bulletin scolaire du jeune garçon, lequel était... catastrophique. Enfin, même si ses résultats étaient médiocres, il se rendait à l'école, ce qui était presque le seul point positif sur lequel Léa pouvait argumenter.

1. Dans le cadre de l'aide juridictionnelle, réservée aux indigents, l'État prend en charge les frais d'avocat.

Le jeune, d'abord réservé, finit par lui expliquer qu'il voulait travailler, et non continuer à suivre les cours. Il était content, il avait trouvé un stage dans un garage et voulait apprendre la mécanique.

Au même moment, la porte du bureau du juge s'ouvrit, et les personnes concernées par le dossier précédent sortirent.

La greffière leurs succéda quelques minutes plus tard et appela le dossier de Léa.

Ils entrèrent tous les trois et, vingt minutes après, ressortirent à leur tour.

L'audience s'était déroulée comme Léa l'avait prédit : le juge avait indiqué qu'il convoquerait de nouveau son client dans quelques mois. D'ici là, mieux valait que le jeune garçon ne commette aucune infraction et se mette enfin au travail.

Avant de quitter son client, Léa se fit l'écho des paroles du juge et insista sur la nécessité pour l'adolescent de mettre en œuvre son projet pour revenir, lors de la prochaine audience, avec un contrat d'apprentissage signé.

Puis elle retourna au cabinet.

\*

Arrivée au bureau, une surprise attendait Léa.

Un magnifique bouquet trônait sur la table basse de son bureau. Elle s'approcha, sentit les fleurs et ouvrit la carte accrochée au film plastique entourant le bouquet.

Elle sourit. Il s'agissait d'un cadeau de clients auxquels elle avait donné un conseil par téléphone la



semaine passée. Ils n'avaient pu venir au cabinet en raison de leur état de santé. Leur problème était très simple, la conversation n'avait duré que dix minutes et elle ne leur avait pas facturé d'honoraires.

— Quelle délicatesse !

Non sans avoir au préalable satisfait la curiosité de Marie-Chloé et d'Anne, impatientes de connaître l'expéditeur, elle leur demanda si Paul dormait toujours. Comme toute jeune maman avec son premier enfant, elle s'inquiétait tout le temps pour son fils. Ce qui la perturbait surtout était que Paul réclamait sept tétées par jour, dont deux la nuit, week-end compris, ce qui l'épuisait ! Entre les journées de travail et les nuits très courtes, elle avait l'impression de vivre dans un état cotonneux presque permanent, ce qui l'agaçait.

Pourtant, cela ne l'empêchait pas de se lever sans trop de difficultés le matin et d'abattre un travail considérable. Elle se rattrapait les week-ends, pendant lesquels elle avait décidé de ne plus travailler, en faisant la sieste en même temps que son fils pour récupérer un peu. Mais cette période arrivait à son terme, car elle avait pris la décision de substituer à l'allaitement des biberons dès le soir même, espérant que son fils ferait dorénavant des nuits complètes.

Anne et elle parlaient souvent de leur vie, partageaient leurs inquiétudes et leurs façons de voir l'avenir. Anne ne dévoilait toutefois que très peu sa vie personnelle, en dépit de la curiosité de sa collaboratrice.

Léa s'était volontiers confiée à sa patronne sur sa relation compliquée avec Nicolas, dont elle n'avait

aucune nouvelle depuis l'envoi du texto où elle lui avait avoué être enceinte<sup>2</sup>.

Elle savait qu'il avait reconnu Paul en mairie de Toulon, quelques jours après sa naissance. Elle lui avait envoyé quelques photographies par e-mail, sans joindre le moindre mot, et se demandait quand il se manifesterait pour voir son fils. Elle était partagée entre l'envie de lui faire connaître Paul et la peur de se retrouver en sa présence. Elle l'avait tellement aimé.

Anne l'avait rassurée : un matin, elle se lèverait avec LA solution et il ne servait à rien de s'inquiéter. Nicolas avait montré qu'il assumait sa paternité en se déplaçant à Toulon pour reconnaître légalement son fils. Il se manifesterait lorsqu'il serait prêt.

— Mais est-ce que *moi* je serai prête ce jour-là ? avait rétorqué la jeune avocate.

Selon Anne, Léa n'aurait pas le choix et ferait face pour son enfant. En tout cas, Il fallait qu'elle ait un peu plus confiance en elle et qu'elle s'angoisse moins.

Léa en était là de ses réflexions lorsque la sonnette du cabinet retentit. Elle entendit la porte s'ouvrir, réveillant Paul qui se mit à pleurer. Elle le prit dans ses bras, se mit à le bercer doucement et à l'embrasser, lorsque Marie-Chloé l'appela.

Un énorme bouquet de fleurs cachait le livreur, qui demandait où poser son encombrant paquet.

« Encore ! » crièrent d'une même voix Léa et Anne, qui était sortie de son bureau au bruit de la sonnerie. Léa en profita pour demander à sa patronne si elle

2. Voir *L'Avocature*, Paris, Enrick B. Éditions, 2018.

pouvait lui emprunter un vase. Anne acquiesça, alla chercher l'objet convoité et, aidée de Marie-Chloé, arrangea le bouquet afin qu'il fasse le plus d'effet possible.

Elles étaient très impatientes de savoir qui, cette fois-ci, avait fait livrer un si beau bouquet de roses aux tons roses et blancs. Elles s'affairaient autour de Léa, prenant tout leur temps, espérant que cette dernière ouvre le mot en leur présence. Mais Léa s'empara de l'enveloppe et essaya de rester impassible lorsqu'elle reconnut l'écriture de Nicolas.

On y est, se dit-elle.

Au grand dam d'Anne et de Marie-Chloé, Léa ne dit pas un mot. Elle prit l'enveloppe, fila dans son bureau, et la rangea dans le premier tiroir de son secrétaire. Elle avait décidé de l'ouvrir plus tard et avait besoin d'être seule. Son cœur battait à tout rompre et des larmes perlaient à ses yeux. Elle resserra son étreinte autour de son bébé et lui caressa tendrement le bras. Elle lui murmura à l'oreille : « Tu vas bientôt voir ton papa, mon cœur. » Les souvenirs affluèrent : Nicolas et elle enlacés, ses baisers, son sourire, son regard noir lorsqu'elle avait utilisé le gyrophare... Même l'odeur de son parfum lui revint.

Un coup frappé à la porte tira Léa de ses pensées. C'était Anne qui, inquiète de sa réaction soudaine, venait aux nouvelles. En voyant sa mine triste, elle comprit le déferlement d'émotions auquel était en proie Léa. Elle l'invita à prendre son après-midi et à rentrer chez elle. Léa refusa, mais Anne fut intraitable : il n'y avait ni audience, ni rendez-vous.

Léa, gênée, essaya de faire de l'humour en rétorquant :

— Mais tu me mets dehors, ma parole !

Même si elle aimait beaucoup Anne, elle n'avait pas l'habitude qu'on lui dise quoi faire et ressentait un peu de culpabilité à l'idée de partir si tôt.

Anne la rassura d'un sourire franc et ajouta doucement, d'un ton maternel :

— Oui, bichette, tu as besoin d'un peu de repos et de calme pour réfléchir, alors je ne veux plus te voir ici. À demain.

Elle lui envoya un baiser de la main, tourna les talons et repartit dans son bureau.

Léa se plia finalement à la volonté d'Anne. Elle salua Marie-Chloé, installa Paul dans le cosy et partit du cabinet, sans oublier la lettre de Nicolas, qu'elle mit dans son sac à main.

Elle ne rentra pas immédiatement chez elle, se promena dans le parc avec Paul qui babillait et ne se décida à prendre le chemin de l'appartement que lorsqu'elle vit que l'heure du biberon approchait. Elle souhaitait que le sevrage démarre bien.

Elle passa le reste de l'après-midi à penser à Nicolas, à leur histoire, à son silence, à la naissance de Paul, à sa propre attitude.

Elle attendit que la soirée soit bien entamée et que Paul soit couché pour s'installer sur le canapé, un verre de vin rouge pour lui tenir compagnie, un Château Haut-Blaignan 2007, un excellent médoc. Après tout, autant être bien accompagnée pour lire

la missive de mon ex ! se dit-elle... surtout que cela faisait presque une année qu'elle n'avait pas bu d'alcool. Après deux gorgées, elle prit son courage à deux mains et, le cœur battant, ouvrit l'enveloppe.

La lettre était remplie de l'écriture fine et régulière de Nicolas, et son cœur se mit à battre plus fort. Elle entama la lecture après s'être calée dans le canapé, les jambes croisées sous les fesses.

*« Léa, je n'ai jamais été doué pour t'exprimer ce que je ressentais. Même les livres et la poésie ont leurs limites. Je veux juste que tu saches que je tiens à faire partie de la vie de Paul. Je t'ai laissé du temps, mais maintenant, je souhaite le voir, passer du temps avec lui, nouer des liens. J'ai demandé ma mutation à Toulon dans le cadre d'un rapprochement familial et je suis affecté au commissariat central en juin prochain. Je vais descendre dans le Sud pour chercher un appartement et je voudrais en profiter pour vous voir. Mon numéro n'a pas changé, je te laisse m'appeler. Je t'embrasse. Nicolas. »*

Léa se leva d'un bond, marcha dans l'appartement pour laisser la nouvelle se frayer un chemin dans son cerveau. Elle n'était ni déçue, ni en colère. En fait, c'était comme si elle ne ressentait rien subitement. Elle se mit à réfléchir aux données reçues, comme lorsqu'elle raisonnait sur un dossier : Nicolas étant muté à Toulon en juin, cela lui laissait quatre mois pour gérer la situation. Paul aurait alors six mois. Il ne connaissait pas son père et, d'ailleurs, ce dernier était-il capable de s'occuper d'un bébé ? Petit à petit, une foule de questions affluèrent.

Paul allait commencer à aller chez l'assistante maternelle, ce qui lui demanderait déjà des efforts d'adaptation, alors si, en plus, son père débarquait... Bon, restons calme, se dit-elle, on va bien trouver une solution.

Mais petit à petit, Léa commença à paniquer. Elle regarda alors l'heure : il était vingt et une heures trente, trop tard pour joindre Anne mais pas Carole. Elle prit son téléphone portable et chercha le nom de sa meilleure amie dans son répertoire, tout en s'efforçant de se calmer.

Carole répondit à la troisième sonnerie.

— Alors, ma belle, quoi de neuf dans le Sud ?

— Nicolas a obtenu sa mutation et arrive en juin à Toulon, répondit tout de go Léa.

Carole en resta bouche bée.

— Tu es encore là ? demanda Léa.

— Oui, attends, je m'assois. Bon, pour une nouvelle, c'est une nouvelle. Tu le sais comment ? Il t'a appelée ?

— Non, il m'a envoyé le bouquet de la mariée... avec une lettre.

Un silence s'installa, que Carole rompit la première :

— Bon, au moins, il annonce la couleur et tu as quelques mois devant toi. Que vas-tu faire ?

— Je t'avoue que je ne sais pas. Enfin, si, un peu... Je vais le laisser voir Paul, bien sûr, et attendre de voir ce qu'il veut.

Léa ajouta :

— Mais tu connais ma patience ! Cela m'angoisse d'être dans l'expectative. Il m'a écrit qu'il me laissait le soin de l'appeler pour organiser une rencontre. Je t'avoue que j'en ai à la fois très envie, et très peur.

Carole répondit :

— Je sais que les conseillers ne sont pas les payeurs, mais je crois que tu devrais l'appeler rapidement. Je te connais, tu seras rassurée et il vaut mieux que tu maîtrises la situation. Tu ne sais pas ce qu'il peut se passer. Imagines : s'il saisissait le juge pour demander des droits ?

Léa réfléchit trois secondes à cette éventualité et acquiesça :

— Tu as raison. Je vais l'appeler immédiatement. Au moins, je serai fixée. Mais je me reprends un petit verre de médoc avant, histoire de me donner du courage !

Carole se mit à rire :

— Je reconnais bien ma Léa ! Tu ne te laisses pas abattre. Mais évite de nous la jouer comme lors de la soirée beaujolais, ma belle<sup>3</sup>, tu pourrais lui dire n'importe quoi et envenimer la situation. Et puis, cela ne se fait pas de boire sans les copines !

— T'inquiète, il me reste une bouteille de haut médoc que je garde pour ton prochain séjour toulonnais ! Merci ma chérie, et bonne soirée, je te tiens au courant.

Léa raccrocha.

Elle prit le temps de se resservir un verre, reprit son téléphone portable et se posta devant la fenêtre du salon.

Nicolas répondit dès la première sonnerie, à croire qu'il avait le téléphone à la main, se surprit-elle à penser.

3. Voir *L'Avocation*, Paris, Enrick B. Éditions, 2018. Lors de la soirée beaujolais organisée par l'UJA de Paris, Léa s'était saoulée.

— Léa, entendit-elle.

— Nicolas, répondit-elle.

— Oui.

— Bonsoir, finit-elle par dire. Je te remercie pour le bouquet de fleurs, mais ce n'était pas nécessaire.

— Je t'en prie, cela m'a fait plaisir.

Un silence pesant s'installa, interrompu au bout de quelques secondes par Nicolas :

— Je suppose que tu as lu ma lettre ?

— Oui, répondit-elle calmement.

— Et... ?

— Je ne m'opposerai pas à ce que tu voies Paul, c'est évident. J'aurais préféré que tu me parles de ta mutation avant de la demander pour que nous puissions nous organiser.

— D'accord. Tu vois les choses ainsi. Moi, j'aurais aimé que tu me donnes la date de ton accouchement.

Léa sentit que la conversation prenait un tour glissant et se rattrapa immédiatement :

— Je suis désolée, ce n'est pas ce que je voulais dire... Je suis un peu déboussolée, c'est tout. Je me demandais quand tu me contacterais.

Elle ajouta :

— J'ai vu que tu avais reconnu notre fils, c'est bien.

— Et donc, je le vois quand ? demanda doucement Nicolas.

Léa prit une grande bouffée d'air, son courage à deux mains et se força à dire :

— Quand tu veux... enfin, quand tu peux. Je me mets à ta disposition.

Elle sentit Nicolas se détendre au bout du fil. Il proposa de venir le week-end suivant, quatre jours



plus tard. Il arriverait le vendredi soir et souhaitait les rencontrer dès le samedi matin, vers dix heures.

Léa accepta, même si c'était très rapide, trop rapide pour elle. De toute façon, il faudrait en passer par là, autant que ce soit le plus vite possible.

Ils se donnèrent rendez-vous dans les jardins de la ville à dix heures le samedi suivant.

Léa raccrocha, songeuse.